



Le C'est-à-Dire !

Journal de l'association

Régionale des Amis des Moulins de Basse-Normandie

Décembre 2012 N° 49 - 12^e année

Bonnes fêtes

Sommaire

- Une nouvelle roue au moulin de Goulet (61) 2
- Dernier Conseil d'Administration-septembre 2012 3
- Moulin à blé de Vitrai-sous-L'Aigle (61) 4
- Il nous a quittés ! 4
- Quelques dates à retenir 4
- Continuité écologique-Classement des cours d'eau 5
- Patrimoine industriel du Calvados (14) 6
- Des hommes, des carrières, une histoire ... 7
- Lectures 7
- Salon International du Patrimoine (75) 8
- Cotisations 2013 8

Éditorial

Chers Amis.

Voilà encore une année qui se termine et toujours une épée de Damoclès sur nos seuils, pourtant une lueur d'espoir vient de conforter notre démarche de sauvegarde toujours animée par le bon sens. La FFAM vient d'obtenir devant le Conseil d'Etat l'annulation partielle de la circulaire du 25 janvier 2010 sur le rétablissement de la continuité écologique. Certaines décisions prises actuellement ne respectent pas le contenu de la circulaire et s'éloignent des réalités environnementales. Par la décision du 14 novembre 2012 le Conseil d'Etat a apporté des précisions sur l'application de cette circulaire en réaffirmant, si besoin était, que les services de l'Etat ne peuvent intervenir sur les cours d'eau qu'en respectant scrupuleusement la législation et la réglementation. La bataille n'est pas gagnée...ce n'est qu'une victoire partielle, mais elle est symbolique, et cela nous encourage pour continuer le combat...

Par ailleurs la FFAM vient d'obtenir un rendez-vous avec la conseillère biodiversité de la Ministre de l'environnement pour préparer une table ronde concernant nos ouvrages hydrauliques.

La vigilance doit toujours être là, nous avons du mal à suivre nos dirigeants dans leurs décisions. Il y a quelques semaines un article paru dans les colonnes de « Ouest-France » disait qu'en 2040, 50% des besoins énergétiques seraient produits par l'hydraulique. Mais toujours dans ce même journal, quelques semaines plus tard, les pouvoirs publics refusaient l'exploitation de 4 ouvrages hydroélectriques sur la Vire. En réaction à ce projet d'exploitation, l'association « Manche Nature » a déposé un recours, par crainte des conséquences sur la circulation des sédiments et des espèces. Voilà encore un exemple où l'on met la charrue avant les bœufs, car nous ne connaissons pas les conséquences de l'impact de ces sédiments pollués dans nos estuaires et leur comportement sur la faune maritime.

Espérons que les erreurs comme celles des remembrements et des cultures intensives ne se reproduisent pas.

Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2013.

Serge Caprais
Président

Agenda

- Assemblée Générale de l'ARAM Basse-Normandie Le 23 mars 2013 à Blainville-sur-Mer (50)
- Le Congrès FFAM les 26-27 et 28 avril 2013
- Les Journées nationales des moulins les 14 - 15 et 16 juin 2013

